

# POLITIQUE DE PAIEMENTS SAISON DE NATATION



ÉMISE PAR : Conseil d'administration Velox natation  
EN VIGUEUR : 6 janvier 2014  
RÉVISÉE LE : 25 juillet 2024

## But :

La présente vise à préciser les modalités de paiements pour les inscriptions à Velox natation pour la saison de septembre à juin.

## 1. Velox natation

- 1.1 Les nouveaux membres ont droit à 2 semaines d'essai à l'automne et 1 semaine à l'hiver.
- 1.2 Pour les jeunes, les versements incluent l'entraînement à sec et en piscine. **Ces frais n'incluent pas le montant chargé pour les compétitions ni l'affiliation à la FNQ.**
- 1.3 Un montant sera aussi ajouté pour un casque de bain et un t-shirt (achat obligatoire).
- 1.4 Pour les maitres, les versements incluent l'entraînement en piscine. **Ces frais n'incluent pas le montant chargé pour les compétitions ni l'affiliation à la FNQ.**
- 1.5 L'affiliation à la fédération de natation (**FNQ**) inclut une assurance responsabilité et est chargée séparément du frais d'inscription autant pour les jeunes que pour les maitres. Elle est obligatoire et non remboursable.
- 1.6 Pour toute inscription, paiement par virement bancaire seulement. Le paiement devra être reçu au plus tard pour le 1<sup>er</sup> de chaque mois exigible.
- 1.7 Pour les paiements :
  - **Si un seul membre est inscrit**, vous fier à la feuille « frais de saison 2024-2025 » que vous trouverez à la fin de cette politique.
  - Si plus d'un membre par famille est inscrit, le montant total des inscriptions pourra être payé ainsi :
    - Total de moins de 500\$ pourra être payé en 2 versements, au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre et 1<sup>er</sup> décembre
    - Total compris entre 501\$ et 1000\$ pourra être payé en 3 versements, au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre, 1<sup>er</sup> décembre et 1<sup>er</sup> février.
    - Total compris entre 1001\$ et 1500\$ pourra être payé en 4 versements, au plus tard le 1<sup>er</sup> octobre, 1<sup>er</sup> décembre, 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> avril.
    - Tout montant supérieur à 1501\$ pourra être payé en 8 versements (1<sup>er</sup> du mois d'octobre à mai inclusivement).
    - **En tout temps, il est possible de faire un seul versement ou de payer avant la date limite prévue.**
- 1.8 Le nageur qui s'inscrit en cours de saison paie les frais d'affiliation et les vêtements au complet et un montant fixé au prorata des mois restant à la saison pour les frais d'inscription. Le prorata s'appliquera seulement pour les inscriptions faites après le 15 novembre.
- 1.9 **À partir du 15 octobre, si les modalités de paiement n'ont pas été respectées Un nageur pourrait se voir refuser l'accès aux entraînements.**

- 1.10** A la suite d'une entente au préalable avec les responsables, il y aura possibilité d'un rabais pour absence de plus d'un mois **pour cause de blessure seulement (un certificat médical pourrait être demandé)**. Le rabais sera proportionnel à la durée de l'absence. **Aucun remboursement pour vacances ou absence prolongée volontaire. Aucun remboursement des frais d'affiliation**
- 1.11** Après le 15 novembre de l'année en cours, en cas de **résiliation par le client**, en plus des services déjà reçus, le client doit payer la plus petite des deux sommes soit \$50.00 ou 10% du montant restant des services à recevoir. Les frais d'entraînements des mois utilisés, le t-shirt, la casque de bain et l'affiliation ne sont pas remboursables. Aucun remboursement ne sera accordé à partir du 15 mars.
- 1.12** Chaque parent est responsable du transport de son enfant lors des entraînements et compétitions locales.
- 1.13** Les frais d'inscription aux compétitions, les frais de transport et d'hébergement, si applicables, **ne sont pas inclus** dans le montant d'inscription. Ces frais seront à la charge du nageur et sont **non remboursables lorsque la date limite d'inscription à une compétition est passée.**
- 1.14** Les frais de transport et d'hébergement occasionnés lors des compétitions à l'extérieure sont sujets à la décision du conseil d'administration.
- 1.15** En cas de changement de groupe durant la saison, la tarification sera ajustée et payable lorsque le changement prendra effet.
- 1.16** Toute inscription est sujette à l'approbation du personnel d'entraînement (entraîneur-chef) et à la disponibilité de places dans lun groupe.
- 1.17** Des réductions sont applicables si plusieurs nageurs proviennent d'une même famille (jeunes et adultes), selon le tableau suivant:

Nageur	Frais d'inscription
1 <sup>er</sup> nageur	100%
2e nageur	85%
3 <sup>e</sup> nageur	80%
4 <sup>e</sup> nageur	75%

- 1.18** Pour les membres d'une même famille (jeunes et adultes), la plus grande réduction de frais d'inscription s'applique sur l'inscription la moins coûteuse.

## 2. Modifications

Le conseil d'administration du Club Velox se réserve le droit de modifier les termes de la présente politique lorsqu'il le juge à propos.

## 3. Entrée en vigueur

La présente politique entre en vigueur le 25 juillet 2024.

*Carl Godbout*

---

Carl Godbout  
Président Conseil d'administration

## FRAIS PAR GROUPES SAISON 2024-2025



### PROGRAMME DÉVELOPPEMENT

#### Frais pour inscription seulement

Ces montants n'incluent pas les frais de compétitions ni d'affiliation

Les frais de compétitions vous parviendront pendant l'année

Groupes	Frais	Date de paiement	Fréquence	Montant
<b>Velox 1</b> (2 fois sem, total 90 min)	Casque et t-shirt 20\$ Inscription 300\$	1 <sup>er</sup> octobre 1 <sup>er</sup> décembre	2x	160\$
<b>Velox 2</b> (3 fois sem, total 3 hres)	Casque et t-shirt 20\$ Inscription 570\$	1 <sup>er</sup> octobre 1 <sup>er</sup> décembre 1 <sup>er</sup> février	1x 2x	210\$ 190\$
<b>Velox 3</b> (4 fois sem, total 4.5 hres)	Casque et t-shirt 20\$ Inscription 760\$	1 <sup>er</sup> octobre 1 <sup>er</sup> décembre 1 <sup>er</sup> février et 1 <sup>er</sup> avril	4x	195\$
<b>Velox 4</b> (4 fois sem, total 6 hres)	Casque et t-shirt 20\$ Inscription 1140\$	1 <sup>er</sup> octobre au 1 <sup>er</sup> mars	1x 5x	210\$ 190\$

### PROGRAMME PERFORMANCE

<b>Sport-études-junior</b>	Casque et t-shirt 20\$ Inscr: 1710\$ / 1800\$	1 <sup>er</sup> octobre au 1 <sup>er</sup> mai	8x	216,25\$/ 227.50\$
<b>Sport-études excellence</b>	Casque et t-shirt 20\$ Inscr: 1800\$	1 <sup>er</sup> octobre au 1 <sup>er</sup> mai	8x	227.50\$
<b>Junior-excellence</b>	Casque et t-shirt 20\$ Inscription 1500\$	1 <sup>er</sup> octobre au 1 <sup>er</sup> mai	8x	190.00\$

### PROGRAMME MAITRES

<b>Maitres</b>	Inscription 450\$	1 <sup>er</sup> octobre 1 <sup>er</sup> décembre	2x	225\$
----------------	-------------------	---	----	-------

### FRAIS D'AFFILIATION À LA FNQ (OBLIGATOIRE)

**Âge calculé au 31 décembre 2024. A payer le 1<sup>er</sup> septembre ou à l'inscription si inscription faite après le 1<sup>er</sup> septembre**

Groupe d'âge jeunes (tous les âges)	117.75\$		
Maitres non compétitif (peut participer à une seule compétition pendant la saison)	46.00\$	Maitres compétitif (peut faire autant de compétitions que souhaité)	63.25\$